

VICTIME D'INJUSTICE DURANT LE « RÈGNE DE LA ISSABA », L'ANCIEN DIRECTEUR DE L'AGENCE FONCIÈRE D'ORAN DÉCLARE :

« La justice de l'Algérie nouvelle nous a réhabilités »

P 2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Dimanche 13 février 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5463 - 18^e année

AEP, APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE ET INDUSTRIES ÉLECTRIQUES

Trois dossiers au menu du Conseil des ministres

P 3

11 SUSPECTS ARRÊTÉS DANS L'AFFAIRE DE FERMETURE DE L'AXE AUTOROUTIER DAR EL BEIDA - ZÉRALDA

Halte aux « hors-la-loi » !

LIRE EN PAGE 4

SCANDALE DE CHANTAGE SEXUEL AU MAROC

44 % des élèves déclarent avoir été harcelés

LIRE EN PAGE 4

ZEGHDAR SUR L'IMPORTATION DE VÉHICULES :



« Aucun concessionnaire n'a reçu d'agrément »

P 3

UNE PREMIÈRE DEPUIS L'ÉTÉ 2014

Le prix du Brent à plus de 95 dollars

P 16

HIPPODROME GUIRI AISSA-BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

Nord de Tune, imbattable

P 14



Ph : DR

VICTIME D'INJUSTICE DURANT LE « RÈGNE DE LA ISSABA », L'ANCIEN DIRECTEUR DE L'AGENCE FONCIÈRE D'ORAN DÉCLARE :

« La justice de l'Algérie nouvelle nous a réhabilités »

Tayeb Laoufi, au même titre que des dizaines de cadres intègres qui ont servi leur pays avec dévouement, avait subi la hogra d'une Issaba qui avait volontairement confondu entre la loi et la puissance, le bien public et le domaine privé. Cet Oranais qui porte l'amour de sa ville en bandoulière, est père de trois enfants. Il est le digne fils d'une lignée qui a servi le pays avec abnégation, dont le père est un cadre à la retraite du secteur des finances.



Ph: DR

Il ne se montre pas aigri ni revanchard, mais il avoue qu'il n'est pas prêt de pardonner à tous ceux qui lui avaient fait du mal, des années durant. « Usant de leur statut et de leur puissance, ils nous ont fait vivre un calvaire. Je me réjouis aujourd'hui du fait que la vérité a fini par triompher et que justice ait été rendue », dira-t-il. Ce passionné des chevaux de sauts d'obstacles garde toujours l'œil vif et l'esprit vivace. Il pourrait participer avec brio dans la dynamique de développement des villes. « Je reste convaincu qu'une nouvelle page s'ouvre pour le pays. Notre réhabilitation par la justice algérienne en est la preuve », fera-t-il remarquer.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il jette un regard critique sur la gestion du foncier qui avait fait d'Oran, un filon dilapidé par une mafia aujourd'hui démasquée. « Ma foi a été toujours grande et j'ai toujours cru en la grâce d'Allah et en la justice algérienne qui a fini par faire triompher la vérité », a indiqué M. Tayeb Laoufi, l'ancien directeur de l'Agence foncière d'Oran, victime des pratiques de la Issaba, qui l'a entraîné dans la boue, au même titre que l'ancien wali d'Oran Bachir Frik et d'autres anciens responsables d'Oran aujourd'hui blanchis par la justice.

Partant de la maxime que quel que soit le mensonge la vérité finira toujours par triompher, M. Laoufi, qui est de formation ingénieur des travaux publics et père de trois enfants, a mené un combat qui s'appa-

rentait, il y a quelques années au combat du pot de fer contre le pot de terre. « Je porte un nom très respecté à Oran et je me devais de lui faire honneur. De plus j'ai fait mes études dans des écoles prestigieuses et j'ai été élevé dans le respect des lois et des règlements. Je vais vous faire une confidence, enfant encore à l'école primaire, je savais faire la différence entre un comptable, un expert-comptable ou un commissaire aux comptes grâce aux enseignements que me prodiguait mon père, haut cadre des finances. Je ne vois pas pourquoi j'effacerais tous ces acquis pour verser dans l'illégal », a-t-il indiqué.

M. Laoufi avait fait son stage de fin d'études d'ingénieur à l'aéroport d'Oran avant de se voir confier la gestion du projet du terminal à conteneur du port d'Oran qui était sous la coupe de la Sotramo (Société des travaux maritimes de l'Ouest). Par la suite, il répondra à une offre d'emploi qui lui avait permis de devenir le directeur de l'Agence foncière d'Oran. « Je n'ai rien trouvé à mon arrivée au mois de février 1992. J'ai dû me bagarrer pour installer une structure et mettre en marche une entreprise dotée d'une administration qui comptait au début 4 agents dont un gardien et qui se trouvait dans les vestiaires du stade Cepso. Après avoir réhabilité un immeuble, un vieux bâti à Sidi El-Houari que j'ai choisi comme siège, j'ai acquis des équipements et mis en marche l'entreprise. Lors du premier conseil d'administration, j'avais proposé une convention de contrôle avec un commissaire aux comptes pour assurer la transparence au niveau du traitement des opérations et la conformité des données financières de l'entreprise avec les normes en vigueur. La proposition a été approuvée et concrétisée alors qu'aucune loi ni instruction ne le préconisait aux agences foncières. J'avais également mis en place un système de gestion numérisé sous réseau pour permettre la circulation de l'information entre tous les services pour permettre l'archiva-

ge des actes, alors qu'ailleurs c'était toujours une gestion archaïque. C'était une première nationale à cette époque », a-t-il souligné, précisant qu'il avait trouvé dans le compte de l'agence un montant de 3 millions de dinars comme avance sur des terrains vendus et une dette de l'EPCTR, de 17 millions de dinars pour un contrat douteux VRD d'un terrain à Canastel acquis par des cadres de la wilaya et de l'APC. « J'avais aussi trouvé des centaines de dossiers ayant été traités et approuvés par la commune d'Oran et par l'administration de wilaya que je devais régulariser par application à la loi 90/25 », a-t-il précisé.

Après s'être attelé à donner à l'agence foncière les moyens de gérer le patrimoine foncier de la ville et assaini plusieurs affaires de contentieux qui avaient entravé la réalisation de plusieurs projets d'investissement, il a construit une véritable banque de données et une nouvelle méthode de maîtrise dans les nouveaux projets lancés. Cela permettait à Oran de disposer d'une carte d'identité de son domaine foncier. « Je me rappelle qu'en 1993, on avait établi le premier acte de propriété délivré par une agence foncière, c'était celui du terrain sur lequel est établie la clinique Nekkache. Lahcene Seriak, l'ancien directeur du cabinet du ministère de l'Intérieur à l'époque, lors d'une réunion centrale des directeurs d'agences foncières l'avait distribué à l'ensemble des participants en leur demandant de le prendre comme modèle et de s'en inspirer », a-t-il souligné.

LA MACHINATION SE MET EN MARCHÉ

Les problèmes du foncier à Oran connaîtront leur apogée après la décision du chef de daïra de Bir El-Djir et le maire de la commune de créer en catimini une agence foncière à Bir El-Djir, en contradiction avec la décision de l'ex-wali feu A. Hourri qui avait instruit, en réunion officielle, le chef de daïra et le président de la commune pour que la daïra de Bir El-Djir confie la gestion de son foncier à l'agence

foncière d'Oran et cela avait pour objectif, d'une part que cette structure soit l'unique prestataire de tout programme de régulation foncière.

D'une autre part, définir une stratégie d'aménagement interurbain et doter Oran d'une programmation urbaine moderne. « Le début du sinistre était donc causé par la création de l'Agence foncière de Bir El-Djir et la nomination d'un directeur pas à la hauteur, et la décision prise de lancer le programme des coopératives immobilières. Je me suis opposé au fait que ces dernières passent par l'agence foncière vu l'impossibilité d'une maîtrise et d'une transparence. Le grand mal d'Oran a justement commencé avec ces coopératives qui ont détruit à une grande vitesse d'énormes superficies de valeur dans toute la wilaya d'Oran (plus de 30 000 lots), tout passait directement de wilaya et des domaines aux coopératives sans le moindre contrôle ou suivi », a-t-il expliqué. « La machine s'est mise alors en branle après mon départ de l'agence foncière pour broyer des innocents. Ce que je reproche à ceux qui nous ont entraînés dans la boue est qu'ils ont piétiné les lois et ont répondu à une volonté de "fakhama-touhou" de nous mettre en prison. Au lieu de respecter la loi, l'ancien chef de sûreté d'Oran, Mokrani, a mené une enquête à charge, fabriqué des faux documents et des accusations mensongères. Pourquoi n'a-t-on pas chargé la Gendarmerie nationale à cette époque d'enquêter. C'était simple car le responsable de ce corps (l'ex-colonel Abdou référence de compétence), à cette époque était professionnel et intègre et ne répondait qu'à la loi. On nous a entraînés en justice sur la base de faux documents et de rapports falsifiés. On m'avait reproché de vendre des terrains à des prix dérisoires, alors que cinq années plus tard, mon successeur avait cédé des terrains à haute valeur à des prix trois à quatre fois moins chers. J'ai laissé un portefeuille foncier qui jusqu'à 2008/2009 comptait encore des terrains en vente que j'avais achetés. Le projet Frange maritime Hai Khemisti en est une preuve. Il consistait en la création d'un quartier moderne et qui a été présenté au chef de gouvernement, il s'agit d'un aménagement d'urbanisme de haute valeur, tout un programme spécial y a été injecté. Après mon départ, il a été densifié de manière dangereuse (routes rétrécies, les grandes superficies réservées aux équipements, école, lycée, ont été attribuées aux promoteurs en trouvant l'astuce de modifier le Plan d'occupation des sols », poursuit notre interlocuteur. « Je ne pardonnerai jamais à ceux qui nous ont fait du mal et encore moins à ceux qui ont fait pleurer mon père, un responsable respecté de tous à Oran et par tous ceux qui l'ont côtoyé », dira M. Tayeb Laoufi. Très marqué par l'épiso-

de douloureux qu'il avait vécu, il dira que parmi ses co-accusés, certains sont morts de chagrin durant le calvaire qu'ils avaient vécu. « J'ai été convoqué par les renseignements généraux de la sûreté de wilaya d'Oran. On m'avait demandé de leur fournir un état de mes biens et celui de mes proches, ce que j'avais fait sans rechigner puisque, aussi bien moi que ma famille n'avions rien à cacher. Nous ne possédions que nos domiciles dans lesquels nous vivions. Mais cela n'a pas empêché la machine de mettre en branle ses mors et de broyer des innocents. On s'est battu et on a trouvé refuge dans la justice de notre pays qui nous a blanchis. Je ne pardonnerais jamais à ceux qui nous ont fait du mal et ceux qui ont bradé le patrimoine foncier de la ville qui a profité à l'ex-chef de sûreté d'Oran. Ce dernier avait été ramené de Sidi Bel-Abbès pour les basses besognes et au lieu de travailler pour faire triompher l'ordre et la justice, il avait travaillé pour les cercles occultes devenus par la suite ce qui est actuellement désigné sous le vocable de Issaba », fera remarquer M. Laoufi.

LE WALI D'ORAN DOIT ÊTRE SOUTENU DANS SON ACTION

« Ici j'ouvre une parenthèse pour dire pourquoi ceux qui avaient donné des ordres sur notre affaire n'avaient pas pris en considération le rapport de la commission mise en place par Zeroual à cette époque ou encore celui de la Cour des comptes qui avait attesté de ma bonne gestion du foncier ? Ce sont des questions auxquelles devront répondre un jour ceux qui nous ont fait vivre un véritable enfer », dira l'ancien directeur de l'Agence foncière d'Oran. M. Laoufi ne manquera pas de souligner que la ville d'Oran a été martyrisée par les pratiques de la Issaba. L'actuel wali s'est retrouvé devant une véritable bombe et malgré toute sa bonne volonté et sa rigueur, les problèmes persistent toujours. Les grands retards enregistrés dans la réalisation des projets de l'aéroport et du nouveau stade, des projets phares de la wilaya d'Oran en sont la preuve. Le transport public dans la wilaya est pris en otage par une mafia et le ramassage des ordures qui devait en principe être assuré par les collectivités a été cédé au temps de l'ex-wali Boudiaf (2010/2013) à des prestataires privés en leur allouant un budget gigantesque de 400 M DA. Le constat établi par l'actuel wali fait froid au dos car la wilaya a souffert de non-gestion et aujourd'hui il faut faire face à une situation difficile et inextricable », avouera M. Laoufi qui ne manquera pas, encore une fois de rendre hommage à la justice algérienne, qui a fait triompher le droit et l'équité et qui a surtout rétabli la vérité sur un dossier créé et fabriqué de toutes pièces.

Slimane B.

STABILISATION DES PRIX DURANT LE RAMADHAN

Le plan « bi-ministériel » à l'épreuve du terrain

Alors que les prix des différents produits de large consommation sont déjà assez chers, les ministères du Commerce et de l'Agriculture redoutent une situation plus compliquée durant le mois de Ramadhan.



Ph: DR

Et c'est dans ce sens qu'ils annoncent plusieurs mesures en vue d'assurer l'approvisionnement des marchés et d'éviter toute tension. Seulement, les dispositions semblables prises au passé n'ont souvent pas permis d'atteindre les objectifs escomptés, ce qui pousse à s'interroger si les autorités pourront, cette fois, préserver le peu qui reste du pouvoir d'achat des Algériens durant cette période de forte consommation de l'année. Pour remédier donc à toute situation de pénurie et de spéculation durant le mois de Ramadhan prochain, le directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani, a fait savoir qu'une commission interministérielle œuvrait actuellement à garantir la disponibilité en quantités suffisantes et à des prix raisonnables de tous les produits de consommation. Alors que d'importants stocks de produits alimentaires de base sont disponibles en quantités suffisantes jusqu'au mois de juin prochain, ce qui permet-

tra un approvisionnement confortable du marché durant le mois sacré, selon le bilan de l'activité de cette commission. Mais il y a lieu de s'interroger sur les raisons de la persistance de la hausse des prix de la majorité des produits, au moment même où le ministère du Commerce annonce des contrôles réguliers des marchés. Pour revenir au propos de Mokrani, et concernant les légumineuses, ce dernier a fait état de la disponibilité des stocks avec 34 600 quintaux de lentilles, 205 000 quintaux de pois chiches, 2 423 quintaux de haricots secs et 4 664 quintaux de riz. Ces stocks sont disponibles auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), sans compter les quantités importées par les opérateurs privés. L'office national interprofessionnel des légumes et viandes (ONILEV) dispose d'un stock de 6 000 tonnes d'ail. Des préparatifs sont en cours pour le programme de stockage de 20 000 tonnes d'oignon.

STOCKAGE DE 100 000 TONNES DE POMME DE TERRE

De ce qui est par ailleurs, de la pomme de terre, vendue en ce moment à 100 da le kg voire plus dans certaines

régions, le ministère du Commerce travaille en coordination avec le ministère de l'Agriculture pour le stockage de 100 000 tonnes de ce produit en prévision du mois de Ramadhan, afin de casser la spéculation illicite durant ce mois sacré. Pour les viandes, le groupe (ALVIAR) s'attèle à mettre en œuvre un programme pour l'importation de 10 000 vaches pour abattage, après avoir effectué une première opération relative à l'importation de 1 000 vaches, a fait savoir Mokrani qui a rappelé que le groupe disposait de trois grands abattoirs, à savoir: Hassi Bahbah (Djelfa), Ain M'lila (Oum El-Bouaghi) et Bougtob (El-Bayadh). De son côté, l'Office national des aliments de bétail (ONAB) prépare un programme spécial de distribution de 10 000 tonnes de viandes blanches au niveau de 72 points de vente durant le mois de Ramadhan, avec possibilité d'étendre ces points de vente à 150 à travers tout le territoire national. Il faut souligner là aussi, que cela reste insuffisant, puisque la demande risque d'être très importante au niveau de ces points, ce qui entraînera un rush de citoyens qui pourront malheureusement ne pas être

servis.

DES MARCHÉS SPÉCIAUX AU NIVEAU DE CHAQUE DAÏRA

Toujours en prévision du mois sacré, il a été également décidé de mettre en place des marchés spéciaux au niveau de chaque circonscription administrative pour la vente au rabais et les ventes promotionnelles, afin de permettre aux citoyens d'acquiescer des marchandises à des prix raisonnables. Ces marchés seront ouverts 15 jours avant le début du Ramadhan et fermés une semaine après l'Aïd El-Fitr. Dans le cadre de la préparation de ces marchés, les présidents d'APC ont été appelés à s'engager dans cette démarche et affecter les espaces nécessaires. Ces marchés spéciaux verront la participation de tous les offices publics de distribution et de régulation pour vendre leurs produits (légumes, fruits, lait, viandes blanches et rouges...) et des chambres de commerce, ainsi que les associations interprofessionnelles des commerçants.

8 000 AGENTS DE CONTRÔLE MOBILISÉS

Par ailleurs, le ministère du Commerce entend mobiliser plus de 8.000 agents au niveau national pour effectuer des opérations de contrôle diurne et nocturne pendant le mois de Ramadhan.

Les congés de tous les agents seront « exceptionnellement » gelés pour assurer leur présence sur le terrain à cette occasion. Ces agents seront dotés de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, notamment en ce qui concerne la conformité des produits proposés sur le marché.

Ania Nch

AEP, APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES ET RELANCE DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES Trois dossiers à l'examen au Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres. Cette réunion périodique examinera trois dossiers, à savoir le programme national de dessalement de l'eau de mer, l'approvisionnement du marché national en produits de consommation et les industries électriques, selon un communiqué de la présidence de la République. « Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale présidera aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et au suivi du programme national de dessalement de l'eau de mer, l'approvisionnement du marché national en produits de consommation, outre un exposé sur la relance des industries électriques étant un outil efficace pour la promotion des exportations », lit-on dans le communiqué. Le Conseil abordera également des questions en lien avec la « vie quotidienne des citoyens et procédera à l'adoption de projets de loi et des décrets présidentiels », a précisé la même source.

R.N

CRISE EN UKRAINE

L'Algérie renoue le contact avec ses ressortissants pour parer à toute urgence

L'ambassade d'Algérie à Kiev a rendu public un nouveau communiqué concernant la situation actuelle prévalant en Ukraine et qui risque de dégénérer avec une « possible invasion russe ». À ce titre et vu les tensions dans ce pays, la représentation diplomatique algérienne en Ukraine appelle les ressortissants nationaux à contacter ses services afin d'actualiser leurs informations et coordonnées, telles que les adresses de leurs domiciles et numéros de téléphone, pour pouvoir les contacter en cas d'urgence. Également, notre ambassade en Ukraine a mis à la disposition des ressortissants algériens un numéro vert 0800-500068.

Sarah O.

ZEGHDAR FAIT LE POINT SUR LE DOSSIER D'IMPORTATION DE VÉHICULES :

« Aucun concessionnaire n'a reçu d'agrément »

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a affirmé, en guise de démenti aux rumeurs, qu'aucun concessionnaire automobile n'ait obtenu l'agrément d'importation à ce jour.

« Parmi les 73 dossiers déposés par les opérateurs économiques désireux d'exercer l'activité d'importation de véhicules neufs qui sont examinés par la commission intersectorielle ainsi que l'introduction de 46 recours aucun d'entre eux n'a reçu d'agrément » a fait savoir Zeghdar. Indiquant que le cahier des charges fixant les conditions d'importation de véhicules neufs faisait l'objet d'une « modification » et que l'importation future ne se ferait pas « sans surveillance ou simplement pour répondre aux demandes du marché ». Pour rappel, après l'arrêt des usines de montage de véhicules en 2020, le gouvernement avait annoncé le retour à l'importation de véhicules neufs. Un premier cahier des charges régissant cette activité avait été publié en août 2020, puis modifié et

publié en mai 2021. Mais aucun concessionnaire automobile n'a obtenu d'agrément pour importer des véhicules et alimenter le marché national qui connaît une pression provoquant une flambée des prix sur le marché des véhicules d'occasion. Le 5 décembre dernier, lors d'une réunion du Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné une révision immédiate du cahier des conditions d'importation des véhicules.

Il avait également appelé à accélérer l'annonce des concessionnaires automobiles agréés, soulignant l'obligation de fournir un réseau de services après-vente, en région et dans les grandes villes, comme condition d'acceptation de leurs dossiers.

LES OPÉRATEURS PERDENT PATIENCE

En réaction aux déclarations du ministre de l'Industrie qui laisse entendre que l'importation de voitures ne sera pas pour demain, le Groupement des conces-

sionnaires automobile d'Algérie (GCAA) a dénoncé « l'absence d'une volonté d'accorder les agréments, et ce, malgré les instructions du président de la République ». Pour cela il a été décidé l'arrêt de l'activité, congédier les travailleurs, et geler le paiement des impôts, des redevances et même de l'impôt sur le revenu « IRG », chaque client dépense plus de 500 millions de centimes par mois pour louer la propriété et payer les cotisations et les redevances des travailleurs sans obtenir de licence d'activité, critiquant la décision de confier la tâche d'importation au citoyen, qui s'il le fait recourra au marché parallèle, ce qui est incompatible avec le plan de travail du gouvernement, qui comprend la transparence des transactions financières et l'absorption des fonds du marché parallèle.

Notant que récemment, le même groupement composé de 70 opérateurs a adressé une lettre au président de la République, pour réclamer la délivrance de licences d'importation et pour en finir

avec les blocages au sein du comité de recours au niveau du ministère de l'Industrie. Il a relevé que près de deux mois « depuis l'instruction du président destinée à libérer les licences d'importation pour les véhicules neufs, le dossier stagne toujours ». Il a également souligné que le cahier des charges n'a pas été modifié comme précédemment ordonné par le président, notant des pertes totales qui dépassaient 1000 milliards de centimes pour les concessionnaires. Le GCAA a exprimé son « refus d'attendre plus longtemps, en raison des pertes financières importantes qu'ils ont subies au cours des deux dernières années ». Selon lui, le retard de la délivrance des licences d'importation a provoqué « une augmentation des prix des voitures qui ont dépassé toutes les limites ». Précisant que « les augmentations par rapport à 2016 se sont élevées à plus de 200%, et ont également provoqué une grave pénurie de pièces de rechange ».

Sarah Oubraham

11 SUSPECTS ARRÊTÉS DANS L'AFFAIRE DE FERMETURE DE L'AXE AUTOROUTIER DAR EL BEIDA – ZÉRALDA

Halte aux « hors-la-loi » !

Présumés coupables de blocage de la voie publique, survenu il y a environ une semaine, sur l'axe autoroutier reliant Alger à Tipasa via Ben Aknoun, 11 suspects ont été arrêtés par la Gendarmerie nationale, selon un communiqué de ce corps de sécurité, précisant que 8 véhicules et 7 motos ont été saisis et mis en fourrière. Mal leur en a pris, les mis en cause tombent sous le coup de l'article 480 du Code pénal qui prévoit de lourdes peines de prison.



En effet, l'affaire remonte au 4 février dernier, lors qu'un cortège nuptial engageant plusieurs véhicules et motos ont pris l'autoroute Zéralda – Alger.

Arrivés au niveau du Parc Dounia, à Ben Aknoun, les automobilistes et motocyclistes ont subitement mis à l'arrêt la pro-

cession automobile, tiré le frein à main et descendu à même la route. En conséquence à cet acte « hors-la-loi », des milliers d'autres véhicules, comme en on connaît à cet axe autoroutier, ont été bloqués.

À ce moment-là, de nombreux automobilistes victimes du diktat, ont alerté les services de sécurité qui, depuis lors, ont déclenché une enquête pour déterminer les auteurs ayant participé à cet acte d'atteinte à la voie publique et à la sécurité

des usagers. En effet, la fermeture délibérée des routes du pays et d'obstruction de la voie publique au trafic automobile devient, ces dernières années, un véritable phénomène social auquel s'adonnent des individus qui font fi, autrefois, des lois de la République et jouissant de l'impunité. Mais « autres temps, autres mœurs », comme dit l'adage, depuis l'amendement, décembre 2021, du Code pénal, les auteurs de ce genre de délit tombent sous le coup de l'article

480 du texte qui prévoit de 5 à 10 ans de prison ferme à leur rencontre.

D'ailleurs, explique la Gendarmerie nationale dans son communiqué, après avoir accompli les procédures judiciaires d'usage, les mis en cause arrêtés seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, comme tribunal de compétence. Il est bon de rappeler qu'en décembre dernier, le Parlement national a adopté un projet de loi amendement le Code pénal à travers de nouvelles dispositions criminalisant la fermeture des routes, des sièges des Institutions publiques ou des collectivités locales. Ainsi, pour n'importe quel motif, l'article 408 du texte prévoit une peine allant de 5 à 10 ans de prison ferme contre les auteurs de ces délits. Dans la même veine, l'autre modification apportée dans le projet de loi porte sur la criminalisation de l'exploitation illégale de la voie publique, comme les parkings anarchiques, érigés par des individus souvent au passé douteux.

Farid Guellil

RELÂCHEMENT ET RÉTICENCE VACCINALE

Alertes contre l'apparition de variants « plus dangereux »

Le pays enregistre une baisse dans les cas de contamination par la Covid-19 après avoir atteint le pic, cependant, c'est dans les jours à venir que nous serons fixés quant à la situation épidémiologique qui risque de s'aggraver et ce après l'allègement des mesures prises par l'État pour endiguer la quatrième vague notamment avec la reprise, dimanche dernier, des écoles et la réouverture des lieux de loisir, d'autant plus que le respect et application du protocole font défaut dans les établissements des grandes villes comme à l'intérieur du pays et les zones enclavées.

Dans ce cadre, le chercheur et spécialiste en médecine préventive à l'hôpital de Tipasa, le Pr Abderrazak Bouamra, a alerté, lors de son passage sur les ondes de la radio régionale de Sétif, le risque de l'apparition de nouveaux variants et mutants du virus corona plus « dangereux » et ce en dépit de la baisse du taux de la vaccination anti-covid. Précisant, au passage, que la baisse des cas de covid durera encore des semaines. « Il est attendu une baisse notable des cas de contamination au variant Omicron et ses sous-variants après avoir dépassé la période critique », fait-il savoir. En plus précis, le Pr Bouamra, a expliqué que les cas de contamination au sous-variant AB2 « plus contagieux mais moins dangereux que le AB1, ont diminué ». Cependant, il a estimé que « la fin de la quatrième vague est bien là. Mais elle pourrait prendre encore quelques semaines seulement, le retour à la normale n'est pas pour demain », a-t-il affirmé. À ce titre il indiqua que cela dépendra du taux de la vaccination « certains pays sont retournés à la vie normale après avoir atteint 85 et 90% de la vaccination ». Précisant dans ce cadre que la vaccination est la seule stratégie pour dépasser les menaces de la pandémie, ajoutant que « se concentrer sur l'immunité collective n'est pas efficace ». De son côté, l'expert chercheur en virologie, Mohamed Malhak a affirmé que « le début de la fin de la pandémie de Coronavirus est prématuré », argumentant que, selon les statistiques, la situation épidémiologique est stable, mais des exceptions

sont enregistrées, « notamment avec l'émergence du sous-variant d'omicron, qui se caractérise par une propagation rapide et comprend les caractéristiques d'omicron d'origine ».

Dans une intervention, hier sur les ondes de la radio régionale de Constantine, Malhak prévoit l'émergence d'autres variants avec une caractéristique de propagation plus rapide. Et d'ajouter : « si nous enregistrons des variants avec une caractéristique de propagation lente, nous sommes sur le chemin de la fin de la pandémie ». Il a souligné que l'Algérie traverse toujours la quatrième vague de Coronavirus, précisant, par ailleurs, qu'il est possible d'enregistrer un rythme croissant dans les prochains jours. L'intervenant a évoqué l'enregistrement d'un certain relâchement en matière du respect du protocole sanitaire, en appelant à la vaccination pour éviter une nouvelle vague.

REPRISE PROGRESSIVE DES SERVICES HOSPITALIERS

La tendance baissière des cas de contamination au Covid-19 se confirme de jour

en jour. Les services hospitaliers, perturbés par la situation épidémiologique, reprennent progressivement leurs activités normales. Dans un reportage, diffusé sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le Pr Rachid Belhadj, Directeur des activités médicales et paramédicales au CHU Mustapha Bacha, confirme qu'avec « la baisse des contaminations, les opérations chirurgicales ont repris ». Plusieurs services hospitaliers reprennent leurs activités. Certains services hospitaliers ont été entièrement consacrés aux patients atteints de Covid-19, selon le Pr Redha Malek Hamidi, chef de service réanimation au CHU Béni Messous. Il estime que « si le nombre des contaminations continue de baisser dans les prochains jours, ces services peuvent reprendre une activité normale ».

Pour le Pr Mahyaoui, membre du comité de suivi de la pandémie, la baisse des contaminations est « certes, confortable pour les services hospitaliers et le personnel médical », mais « il faut être conscient que le virus circule toujours », rappelle encore le spécialiste.

Sarah Oubraham

SCANDALE DE CHANTAGE SEXUEL AU MAROC

44 % des élèves déclarent avoir été harcelés

Un rapport officiel du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour l'année 2018, a révélé que 44% des élèves marocains, qui suivent au moins une année au collège et âgés de 15 ans, ont déclaré avoir été victimes de harcèlement en milieu scolaire. Ce rapport a eu l'effet d'une bombe dans le milieu éducatif marocain, comme on pouvait le constater dans la presse locale. Le rapport PISA 2018, élaboré par le Conseil suprême de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a confirmé que le harcèlement constitue un obstacle à l'intégration sociale et scolaire des élèves dans le royaume marocain. La même source a expliqué que les élèves victimes de harcèlement sont plus susceptibles que les autres d'avoir des problèmes psychologiques comme la dépression, l'anxiété, l'isolement et la modification des comportements alimentaires. Le harcèlement comme phénomène en vogue au Maroc, selon le rapport, est l'une des raisons qui poussent les élèves à sécher les cours scolaires, à abandonner l'école à l'âge précoce ou à obtenir des résultats inférieurs à ceux de leurs pairs qui n'ont pas fréquenté l'école auparavant.

R. S.

TOURISME

La station climatique de Tikjda manque d'eau et de gaz

L'une des zones touristiques les plus convoitées par les touristes locaux et étrangers, la station climatique de Tikjda, appartenant au CNSLT (Centre national des sports et loisirs de Tikjda), renferme deux hôtels, d'importants équipements sportifs, plusieurs chalets, une caserne militaire et un poste avancé de la Protection civile. Malheureusement, la station est privée d'eau potable et de gaz naturel, dont le réseau se situe pourtant à moins de cinq kilomètres. Cette zone touristique par excellence a été laissée à l'abandon durant deux décennies dû au phénomène du terrorisme.

Cependant, elle a commencé à respirer depuis le début des années 2000, où plusieurs projets ont été lancés. Sauf que, l'eau potable et le gaz naturel, deux sources indispensables pour le confort des milliers, voire des millions, de visiteurs, continuent à manquer. Le projet de l'alimentation de cette zone touristique en eau et en gaz n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour des autorités concernées, append-on. Le premier magistrat de la wilaya qui fait de l'amélioration et l'aménagement de Tikjda une priorité, avait engagé plusieurs opérations comme la réfection d'une route secondaire menant vers cette zone à partir de la RN33, route nationale qui vient d'être dotée de plaques de signalisation au grand bonheur des millions de visiteurs qui s'y rendent le long de l'année.

Par ailleurs, il importe de souligner que la zone d'extension touristique, Tala Rana, sise à moins de dix kilomètres du CNSLT, dans la commune de montagne Saharidj, relevant de la daïra de l'ex-Maillot, actuellement M'chedallah, demeure à l'abandon. Une carcasse d'un hôtel, réalisé durant les années 90, dont les travaux ont été interrompus suite à l'insécurité qui régnait dans la région. Cette carcasse d'hôtel, qui s'use de plus en plus, n'attend que preneur pour s'ouvrir aux milliers d'amoureux de la nature qui se rendent chaque weekend dans ses endroits afin de s'oxygéner. Selon des sources locales, cette carcasse d'hôtel, qui a coûté une lourde facture au trésor public, a été attribuée, depuis plus de dix ans au ministère de la Jeunesse et des Sports afin d'installer un centre des sports et loisirs. Seulement le projet est tombé à l'eau.

Et c'est ainsi que la zone d'extension touristique de Tala Rana est laissée à l'abandon sans que personne ne s'en soucie. Une autre source indique que plusieurs investisseurs ont émis le vœu d'exploiter cette zone dans le cadre de l'investissement, mais en vain. Leurs dossiers administratifs sont placés dans les tiroirs des responsables concernés et aucune suite ne leur a été donnée; du moins jusqu'à présent. Les autorités concernées ne doivent-ils pas se pencher sur ce bijoux touristique d'un apport économique appréciable aussi bien pour la wilaya de Bouira qu'à l'Algérie en général ?

Omar Soualah

UNE RESPONSABLE AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE SAHRAOUI RÉVÈLE :

« Des phénomènes honteux dans les rangs de l'armée marocaine »

Un haut responsable militaire du ministère de la Défense de la République arabe sahraoui démocratique a fait savoir, hier, que la direction sahraouie, politique et militaire, choisira « le moment opportun » pour annoncer les détails des bilans des opérations de l'Armée de libération sahraouie contre l'armée d'occupation marocaine.



du moral de ses soldats qui est au plus bas » a affirmé le responsable sahraoui. Plus explicite, il dira, rapporte SPS, qu'« il y a une grande émergence de phénomènes honteux observés presque quotidiennement, dans les rangs de l'armée marocaine » y compris, cite-t-il « la désertion, la fuite de soldats des rangs, refus d'obéir aux ordres, prolongation des permissions, insultes à l'encontre des gradés », une situation désastreuse au sein des rangs de l'armée du royaume, qui affirme le haut responsable du ministère de la Défense de la RASD « inquiètent les dirigeants au plus haut niveau de la pyramide du pouvoir au Maroc », en plus des inquiétudes de Rabat sur « l'état dans lequel se trouvera l'armée d'occupation si la guerre connaîtra de nouveaux stades difficiles que le stade actuel » par les combats et les opérations de l'ALPS contre l'occupant marocain. Déclarant que « depuis que le Maroc s'est avéré n'être qu'un État fonctionnel, le citoyen, soldat et sous-officier marocains ne sont plus prêts à défendre un régime qui ne sert pas du tout ses intérêts, car il le considère comme un régime dont son souci est de servir des parties étrangères et leurs intérêts » et que « le peuple marocain n'est ni concerné et n'a rien à gagner ». Concluant que le dernier sommet de l'Union africaine, a révélé la trahison de l'occupant marocain « dans sa démarche en faveur de l'entité sioniste, en opposition aux intérêts et convictions des Marocains libres ».

Karima Bennour

Le responsable militaire au ministère de la Défense sahraoui, a confirmé, rapporte hier l'agence de presse sahraouie (SPS), qu'« en l'absence de sécurité et de stabilité, depuis la reprise de la guerre, entre le Front Polisario et le Maroc, depuis la violation de ce dernier, 13 novembre passé, des accords qu'il a conclu sous l'égide de l'Onu en 1991, « les hommes d'affaires ne prennent pas des risques pour investir leur argent au Maroc ». Rappelant que l'économie du royaume dépend

fortement de l'attrait des investissements vers le Maroc et ne sont pas « soumis à des lois visant la protection des intérêts du peuple marocain et même la souveraineté du pays », contrairement, rappelle-t-il « à ce qui se fait dans tous les pays, Rabat n'a aucun intérêt à déclarer qu'il y a la guerre » a précisé le responsable sahraoui. C'est en raison de cela que Rabat a et continue de cacher et d'occulter la guerre qui se déroule, depuis novembre 2020, entre son armée et les combattants de l'armée de libération du peuple sahraoui.

Pour le responsable sahraoui, le royaume par son adoption de cette posture, cherche aussi à cacher les pertes dans les rangs de l'armée royale, rappelle-t-il,

auquel a eu recours le père de Mohamed6, indiquant que « tout comme Hassan II a nié les milliers de prisonniers marocains qui se trouvaient en République arabe sahraoui démocratique même après le cessez-le-feu en 1991, mais la vérité éclatera inévitablement ». Le même responsable a expliqué, rapporte l'agence de presse sahraouie « la guerre est un coût supplémentaire que Rabat paye » et sur le communiqué militaire n° 454, qui marque un tournant dans la communication militaire sahraouie « n'est qu'une petite partie des actions de combat de l'Armée populaire sahraouie de libération » dira-t-il, avant d'ajouter que « c'est un petit résultat que les dirigeants militaires sahraouis ont choisi de révéler ». Un choix qui n'est pas

fortuit, selon les déclarations du responsable militaire, qui affirme qu'il a été décidé ainsi « afin de souligner certains faits des opérations militaires », surtout, poursuit-il « en ce mois de février », marquant la célébration du 46ème anniversaire de la proclamation en ce 27 février 1976, à Bir Lahlou, de la République arabe sahraoui démocratique, avec la sortie du dernier soldat espagnol des territoires du Sahara occidental.

« C'est une fierté pour le peuple sahraoui, qui en cette date du 27 février 1976 a annoncé la création de l'État sahraoui » déclare le responsable militaire, non sans manquer de souligner que les conditions des troupes militaires de l'occupant marocain sont au plus mal, atteignant même le pic de détérioration

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES DE REGGANE

Les victimes racontent la barbarie du colonialisme français

Les explosions nucléaires effectuées le 13 février 1960 à Reggane, wilaya d'Adrar, témoigneront toujours de l'atrocité et de la barbarie du colonialisme français abjecte et de son lot de crimes contre le peuple algérien, estimant des habitants de cette région du Sud algérien.

S'exprimant à la veille de la commémoration du 62ème anniversaire de ces explosions nucléaires, des habitants de la région ayant vécu cet événement apocalyptique perpétré par la France coloniale dans la zone de Hamoudia à Reggane disent "continuer à ce jour à souffrir de ce crime odieux contre l'humanité et du drame causé à l'Homme et à l'Environnement".

Ils se souviennent, à l'instar du moudjahid octogénaire Aabella Abdallah qui travaillait alors sur le site de ces explosions nucléaires, qu'au moment où les médias français s'enorgueillissaient de la réussite de leur pays à intégrer le cercle des puissances nucléaires avec les explosions de Reggane, les habitants locaux vivaient l'enfer et la terreur qu'ils avaient eu à subir à l'aube du 13 février 1960 du fait de ces très fortes explosions ayant provoqué de nombreuses victimes et une frayeur indescriptible. Les explosions nucléaires ont engendré par la

suite l'apparition de nombreuses maladies étranges parmi la population locale, tels que les malformations congénitales chez les nouveau-nés, des maladies ophtalmologiques et des cancers, en plus des dommages occasionnés à l'environnement et qui se sont répercutés sensiblement sur l'agriculture. À l'exemple des cas de malformations congénitales, celui de Abderrezak Baïmoune (20 ans), habitant du ksar de Anzeglouf à Reggane, qui souffre d'un étrange gonflement de la jambe l'empêchant de jouir d'une vie normale comme ses pairs, lui imposant des souffrances de santé physique et psychologique, et le contraignant à des difficultés matérielles. Mebarek Mabrouki, agriculteur de son état, affirme, pour sa part, que depuis ces sinistres explosions nucléaires à Reggane, les rendements agricoles ont reculé, au double plan qualitatif et quantitatif, influant négativement sur le comportement et le développement des végétaux, que ce soit les arbres fruitiers ou les cultures maraichères et céréalières. Un état de fait qui a amené les agriculteurs locaux à engager une bataille de longue haleine pour sauver leurs palmeraies de disparition. Le livre « Reggane, combat entre la vie et la mort, crimes français » ou lorsque la France tente de justifier des

crimes injustifiables De son côté, le président de l'association "El-Gheith El-Kadem" d'aide aux malades à Adrar, Abderrahmane Touhami, a fait le lien entre la radioactivité engendrée par les explosions nucléaires de Reggane et l'apparition de nombreuses maladies étranges ces derniers temps dans la région. Il alerte sur la nécessité de préserver la santé publique, surtout avec la multiplication de cas de malformations congénitales chez les nouveau-nés, en plus des cas d'handicap physique et mental et de l'accroissement de divers types de cancer. Des rapports scientifiques ont démontré, à ce sujet, le lien de causalité entre l'apparition de ces pathologies et la présence de radioactivité dont la région de Reggane souffre encore. À ce titre, de nombreux acteurs associatifs et défenseurs de droits de l'homme locaux appellent à prendre les mesures légales et préventives nécessaires pour faire face à ce risque nucléaire et ses répercussions dramatiques sur l'homme et l'Environnement. Il s'agit de répertorier les indices condamnant les crimes nucléaires français à l'encontre du peuple algérien, de consolider le système de santé dans la région et de renforcer en équipements le centre anticancéreux d'Adrar, et de décontaminer l'environnement de la radioactivité qui constitue une lourde menace sur la vie des populations locales, leur eau et leur sol, a-t-on souligné.

Sur un autre registre, le chercheur en histoire Abderrahmane Maherzi a démonté, dans son ouvrage intitulé "Reggane, combat entre la vie et la mort, crimes français", les prétentions françaises pour justifier à l'opinion internationale son crime nucléaire que la région était déserte d'habitants. Il expliquera, à ce propos, que ces explosions nucléaires resteront un crime d'État imprescriptible et un crime contre l'humanité et que la situation de la région, passée et actuelle, ainsi que les témoignages vivants prouvent la présence d'une vie et d'une activité humaine dans la région beaucoup bien avant que la France ne foule pour la première fois le sol pur de ce pays et ne le pollue avec sa radioactivité. Pour la commémoration du 62ème anniversaire de ces explosions nucléaires, un programme d'activités diverses a été concocté, avec notamment la tenue de conférences d'Histoire et la mise en service de structures de santé et d'équipements publics, en présence du ministre des Moudjahidine et Ayant-droits, Laid Rebigua.

R.N./APS

UKRAINE

Pour les déplacés du Donbass, une crise sans fin

Quand elle a fui en catastrophe la zone de conflit de l'est de l'Ukraine, Lioudmyla Bobova pouvait difficilement s'imaginer qu'elle fêterait son 59e anniversaire, huit ans plus tard, toujours logée dans un préfabriqué d'urgence et exposée au risque d'une offensive russe.

"On s'est habitués à vivre ici, on n'a pas le choix", déclare la retraitée à l'AFP devant le peron enneigé de la petite pièce qu'elle partage avec son mari invalide et sa mère âgée. Les dizaines de milliers de soldats russes massés près des frontières de l'Ukraine font craindre aux Occidentaux une invasion à grande échelle, susceptible de gonfler les rangs des déplacés ayant fui les territoires sous contrôle des séparatistes parrainés par Moscou dans le Donbass, voire d'envoyer des millions de réfugiés vers l'Europe. Partie à l'été 2014 de la région de Lougansk avec "deux sacs", Lioudmyla a rejoint Kharkiv, deuxième ville ukrainienne, à majorité russophone. Depuis 2015, elle est logée par les autorités dans un lotissement de préfabriqués financés par le gouvernement allemand, à côté de l'aéroport local, pour les déplacés de ce conflit qui a fait plus de 13.000 morts, selon l'ONU. D'une capacité de près de 500 places, ce village de cubes blancs vient de fêter son septième anniversaire et compte toujours 175 occupants dont 70 enfants. Du linge sèche devant certaines portes malgré les températures négatives. L'état des installations, qui n'étaient pas prévues pour durer si longtemps, s'est dégradé. Et les robinets défectueux et panes de chauffe-eau se multiplient, sans qu'aucune solution ne se dessine pour les habitants restant, souvent les plus fragiles.

"IL FALLAIT VIVRE"

Pour Lioudmyla, difficile de trouver un logement faute de revenus suffisants.



Mais pas question de rentrer dans sa région d'origine, où est enterré son fils. Elle espère aussi ne pas être contrainte de quitter Kharkiv, située à seulement 40 kilomètres de la frontière russe et en première ligne en cas d'invasion par l'armée de Moscou. En 2014, "il fallait vivre et donc on a fui. Ma mère marchait encore avec sa canne, mais maintenant c'est difficile et la santé de mon mari s'est dégradée", raconte-t-elle. "Et où partir?". L'ONU estime à 1,5 million le nombre de déplacés en Ukraine des suites de la guerre dans le Donbass et l'annexion de la Crimée. Ceux-ci ont parfois été accueillis avec méfiance dans leurs régions d'adoption et ne touchent que de maigres subventions accordées par l'Etat ou des programmes locaux, souvent insuffisants pour se loger décentement. Le Conseil norvégien pour les réfugiés a dit craindre un "déplacement massif" de population en cas de reprise active des combats, qui menace jusqu'à deux millions de personnes vivant près de la ligne de front. Proche de la zone de guerre, la région de Kharkiv a déjà accueilli à elle

seule 135.000 déplacés et en a vu transiter nombre d'autres. Evguenia Levenchtein se souvient en avoir vu arriver des centaines à la gare de Kharkiv "sans rien, avec familles et enfants, en larmes". Son association, Frontières ukrainiennes, a alors fourni produits d'hygiène et nourriture. Aujourd'hui, elle a déjà commandé des produits de première nécessité et stocké du carburant.

"DÉFENDRE, MAIS COMMENT?"

Une partie de ceux qui avaient fui sont retournés dans leur région d'origine malgré la poursuite de combats et le grand isolement des "républiques" autoproclamées par les séparatistes, appauvries et totalement dépendantes de l'aide russe. Ceux qui sont restés sont souvent ceux qui affichent des positions pro-ukrainiennes. "Ils ont choisi Kharkiv pour leur nouvelle vie", assure Mme Levenchtein. "Ils sont prêts, au moins pour l'instant, à rester et à défendre. Comment? C'est un mystère pour moi". C'est le cas d'Olga Todorova, très émue quand elle raconte comment elle a fui Lougansk par le train pour éviter les check-points séparatistes. Dans la pièce qu'elle loue dans un immeuble en banlieue de Kharkiv, cette journaliste de 53 ans assure avoir déjà pris sa décision de rester et de résister en cas d'attaque russe. "Je sais à quel point cela fait peur, les bombardements et les mortiers ou missiles russes, mais nous ne partons pas", affirme-t-elle. "Combien de temps peut-on passer à fuir?".

IRAK

Trois terroristes de Daech abattus et trois autres arrêtés

Les forces de sécurité irakiennes ont abattu vendredi trois éléments du groupe terroriste "Etat islamique" (Daech/EI) et en ont arrêté trois autres dans les provinces irakiennes de Diyala et de Ninive, selon des sources de sécurité. Dans la province de Diyala dans l'est du pays, l'aviation irakienne a bombardé une position de l'EI dans la zone d'Udheim dans le nord de la province, tuant trois terroristes de Daech et détruisant leur position, a déclaré le major Alaa Al-Saadi de la police provinciale. Le major Al-Saadi a également indiqué qu'une troupe des forces paramilitaires irakiennes Hachd al-Chaabi avait arrêté trois terroristes de Daech dans la zone d'Himreen dans le nord-est de Baakouba, chef-lieu de la province. Les forces de sécurité irakiennes ont intensifié ces derniers mois leurs opérations contre les terroristes de l'EI afin d'enrayer l'intensification des activités de ce groupe.

CYCLONE À MADAGASCAR

120 morts et des récoltes compromises

Le bilan des morts à Madagascar, après le passage du cyclone Batsirai, s'est alourdi à 120 vendredi soir, près d'une semaine après sa traversée de l'île de l'océan Indien. Une grande majorité de ces morts ont été recensés dans le seul district d'Ikongo (est), selon le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC). Près de 125.000 personnes ont été sinistrées par les pluies diluviennes et les rafales de vent jusqu'à 165 km/h qui ont frappé d'abord la côte orientale dans la nuit du 5 au 6 février, avant de se déplacer dans les terres, faisant déborder les cours d'eau dans les rizières, ce qui a détruit les récoltes. Madagascar, un des pays les plus pauvres de la planète, avait déjà été frappé fin janvier par la tempête tropicale Ana (55 morts) et une vaste zone dans le sud se débat depuis des mois avec une sécheresse qui engendre malnutrition aiguë et poches de famine. Batsirai a quitté l'île lundi et les secours ont désormais réussi à atteindre la quasi totalité des zones sinistrées.

AUSTRALIE

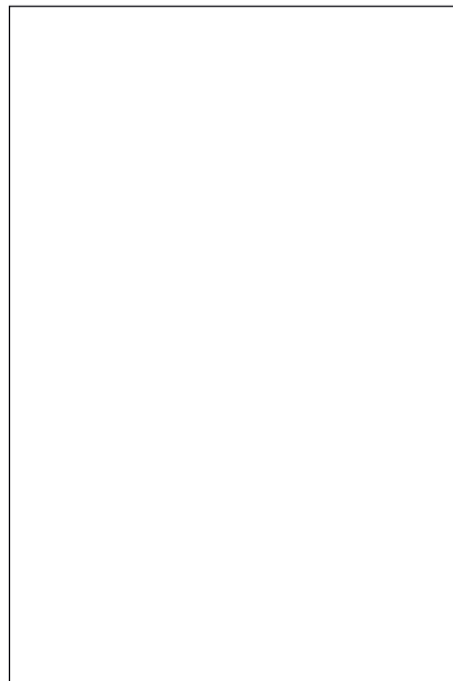
Des milliers de personnes manifestent contre la vaccination

Des milliers de manifestants ont défilé samedi dans la capitale australienne Canberra en direction du Parlement pour dénoncer l'obligation vaccinale contre la Covid-19, suivant l'exemple des autres rassemblements de ce genre organisés à travers le monde. Les manifestants sont venus se masser, certains avec leurs enfants, devant le Parlement, brandissant parfois l'Australian Red Ensign, une version du drapeau australien ayant un fond rouge associé au mouvement des "citoyens souverains" qui estiment que les lois nationales ne s'appliquent pas à eux. Ils étaient 10.000 manifestants selon la police, avec "en général un bon comportement", a précisé un porte-parole des forces de l'ordre, qui ont procédé à trois arrestations. L'Australie affiche un

taux de double vaccination de 94% chez les plus de 16 ans. La vaccination n'est pas obligatoire mais est exigée pour entrer dans le pays et pour travailler dans une série de professions considérées à risque, comme le soin des personnes âgées. Certains Etats australiens, comme la Nouvelle-Galles du Sud, ont commencé à assouplir les règles en matière de preuve de vaccination pour l'entrée dans les restaurants ou les magasins. Le Premier ministre Scott Morrison, qui doit convoquer des élections générales d'ici la mi-mai, a exhorté les manifestants à rester pacifiques. "Le message que je leur adresse aujourd'hui est que l'Australie est un pays libre et qu'ils ont le droit de manifester et je leur demande de le faire de manière pacifique et respectueuse", a

déclaré M. Morrison aux journalistes. Mais le Premier ministre a déclaré qu'il voulait être "très clair" sur le fait que le gouvernement fédéral n'avait soutenu que les obligations qui concernent les travailleurs âgés, les travailleurs handicapés et ceux qui travaillent dans des situations de santé à haut risque. "Toutes les autres obligations liées aux vaccins ont été imposées unilatéralement par les gouvernements des Etats", a ajouté le Premier ministre. "Je comprends donc leurs préoccupations sur ces questions". Un rassemblement anti-pass vaccinal s'est aussi poursuivi pour la cinquième journée consécutive samedi devant le Parlement néo-zélandais à Wellington, où manifestants et policiers se sont fait face sous la pluie, sans affrontement.

Pub



LES VERTS RÉS POND

MAILLON FAIBLE DES VERTS LORS DE LA CAN

Vers une révolution dans la défense algérienne face au Cameroun

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, Djamel Belmadi, envisage de révolutionner la défense de son équipe lors des deux matches contre le Cameroun, pour le compte des barrages africains qualificatifs pour la Coupe du monde 2022.



Les Verts rendront visite à leurs homologues camerounais le 23 mars, lors du match aller du tour décisif des éliminatoires de la Coupe du monde, avant de les accueillir au stade Mustapha Tchaker de Blida le 29 du même mois lors du match retour.

La ligne défensive algérienne a montré des signes de faiblesse inquiétants lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations, pendant laquelle le gardien de but Rais M'bolhi a encaissé 4 buts lors des trois matches que les Algériens ont disputés dans cette compétition, de laquelle ils sont sortis, à la surprise générale, dès le premier tour.

Selon certaines sources, Belmadi a l'intention de procéder à plusieurs changements au sein de son arrière garde, notamment en alignant Ramy Bensebaini dans la charnière centrale, au lieu de son poste habituel d'arrière gauche qu'il occupe depuis plusieurs années après

avoir débuté en sélection en tant qu'arrière central.

Bensebaini devrait former un duo solide dans l'axe de la défense avec Aïssa Mandi, le joueur du club espagnol de Villarreal, mais à condition que ce dernier gagne en temps de jeu avec son équipe d'ici à la double confrontation face aux Lions indomptables.

On sait d'ailleurs que Mandi n'a pas trop joué depuis qu'il a rejoint sa nouvelle équipe de la Liga l'été dernier, et cela commence à se répercuter négativement sur ses prestations au sein de la sélection nationale, même s'il continue de bénéficier de la confiance du coach.

Cela coïncide avec la baisse remarquable des performances de l'autre défenseur central, Djamel Benlamri, ainsi que de la blessure d'Abdelkader Bedrane, qui sera absent des terrains pour plusieurs semaines et est donc d'ores et déjà

annoncé forfait pour les deux prochaines sorties de l'équipe nationale.

La "révolution" que Belmadi envisage de faire au niveau de sa défense, devrait concerner aussi les deux arrières latéraux, puisque Hussein Benayada et Lyes Chetti sont pressentis pour occuper les postes d'arrière droit et gauche, respectivement.

Il est à noter que ce duo a brillé lors de la Coupe arabe, qui a été remportée, en décembre dernier au Qatar, par l'équipe algérienne, après sa victoire lors de la finale contre son homologue tunisienne (2-0), après prolongations.

Après sa participation ratée dans la CAN, la sélection algérienne fera tout pour vite retrouver le chemin des succès en validant son billet pour le prochain Mondial, et ce, pour la cinquième fois dans l'histoire du football algérien.

Hakim S.

ELLE ORDONNE AU CLUB DE RÉGULARISER L'ENTRAÎNEUR FRANÇAIS LAVAGNE

La FIFA enfonce la JS Kabylie

La JSK n'est pas au bout de ses peines avec ses entraîneurs étrangers. Le club kabyle, ayant déjà perdu son affaire avec son ex-driver tunisien, Ezzalfani, a connu le même sort avec le Français Denis Lavagne.

En effet, nous avons appris auprès de la direction kabyle que l'instance suprême du football international a saisi le club pour lui interdire tout recrutement national ou international jusqu'à apurement du dossier de son contentieux avec son ex-coach le Français Denis Lavagne qui réclame 35.000 euros d'indemnisation de salaires et de primes impayés. Il faut dire que la JSK avait été avertie par la même instance qu'elle avait jusqu'au 31 janvier dernier pour régler sa dette vis-à-vis de son coach. Cela n'étant pas fait, la FIFA est donc passée à l'acte en interdisant les recrutements en attendant d'éventuelles autres sanctions. Pour rappel, Lavagne avait quitté la JSK à



l'issue de l'exercice passé après avoir réussi à la mener vers la finale de la coupe de la CAF et le trophée de la coupe de la Ligue. L'ancien entraîneur du CSC avait rejoint par la suite l'USMA avec laquelle il n'a pas eu la même réussite incitant la direction de la formation algéroise à mettre fin à sa mission au bout de 12 journées de championnat.

Une attitude que l'intéressé n'a pas admis, non sans saisir de nouveau la FIFA qui a mis l'USMA dans son viseur pour les mêmes motifs. Le club de la capitale avait d'ailleurs jusqu'au 10 février pour éponger son ardoise avec le français faute de quoi, il se verra aussi subir les foudres de la FIFA. Reste à savoir si la direction du club

s'est acquittée de son obligation vis-à-vis du technicien Français. Pour revenir à la JSK, il y a lieu de rappeler que ce club est également interdit de recrutement par la commission de la résolution des litiges (CRL) de la ligue de football professionnel pour cumul de dettes de plus de 6 milliards de centimes contractées auprès d'anciens joueurs et entraîneurs ayant saisi cette dernière.

Cela n'a pas empêché la direction des Jaune et Vert de conclure une première transaction pour le compte de l'actuel mercato hivernal en engageant un avant-centre burkinabé.

L'équipe, qui vient d'être éliminée de la coupe de la CAF, a subi un autre coup dur en fin de semaine après l'annonce par son président Yazid Larichène de sa démission, une annonce faite à l'issue de la défaite à domicile face au MC Alger (0-1).

H. S.

CHLEF. CONSERVATION DES FORÊTS

Vers l'extension des superficies dédiées à l'arganier

Une démarche de développement de l'arganiculture à travers la production locale de plants et l'extension des superficies dédiées à l'arganier est lancée par la Conservation des forêts à Chlef, à la faveur des résultats encourageants de l'expérience pilote menée dans ce domaine au niveau de la banlieue de la commune d'El-Karimia (au sud-est de la wilaya).



L'adaptation de l'arganier aux conditions climatiques de la commune d'El-Karimia et le succès de l'expérience pilote en la matière, a incité la conservation des forêts à aller vers la production de quantités importantes de plants d'arganiers en vue de les distribuer aux investisseurs et aux agriculteurs à travers tout le territoire de la wilaya", a indiqué l'inspecteur principal des forêts, Abdelhakim Djaâbout. Soulignant que le développement de la filière de l'arganier "passe par la disponibilité des plants et la formation des personnes souhaitant investir ce domaine", le même responsable a lancé un appel aux agriculteurs et aux investisseurs à se rapprocher de la conservation des forêts pour "bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement technique, afin de promouvoir cette filière génératrice de richesses, au plan local, et de contribuer à la diversification des exportations, vu la demande croissante exprimée sur l'huile d'argan notamment, au niveau du marché mondial", a-t-il expliqué. Dans le cadre de la démarche de développement de l'arganiculture, la conservation des forêts vise la production, cette saison, de près de 1 200 plants d'arganiers au niveau de sa pépinière, alors que 400 plants ont été déjà produits, durant la campagne précédente, dont 200 arbustes ont été distribués dans le cadre de la première expérience pilote réalisée à El Karimia, et 225 autres ont été remis à des agriculteurs ayant manifesté leur intérêt pour ce type culture. Des semences d'arganier ont été, également, remises aux Conservations des forêts des wilayas de Relizane, Aïn Defla et Alger, ainsi qu'à l'université de Chlef, pour la production de plants destinée à la culture et à l'étude des étudiants et chercheurs spécialisés qui auront à se pencher sur les caractéristiques de l'arbre, les méthodes de plantation pour réussir cette culture, ainsi que sur les capacités d'adaptation de cette espèce aux différentes conditions climatiques, a ajouté M. Djaabout. À noter que lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 30 janvier écoulé, le

PH : DR

président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions et des orientations pour développer la production de l'arganier dans les zones du Sud-ouest et au niveau de la région Ouest des Hauts plateaux, ainsi que pour la création d'un Centre national pour le développement de l'arganiculture.

ACCOMPAGNEMENT PERMANENT DES AGRICULTEURS

Dans le but d'élargir l'arganiculture à travers la wilaya de Chlef, un lot de 200 plants d'arganiers a été remis, cette semaine, par la conservation des forêts de Chlef au profit d'un nouvel investisseur de la région d'El-Karimia, qui a bénéficié de l'accompagnement technique nécessaire pour la réussite de la plantation des arbustes, prévue sur une superficie d'un (1) hectare. M. Djaâbout a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'encouragement et de l'orientation des agriculteurs et des investisseurs vers la culture de l'arganier, à la faveur des "bons résultats obtenus durant l'expérience pilote d'arganiculture réalisée dans la région,

et qui a démontrée l'adaptation de cet arbre aux conditions climatiques locales, particulièrement par sa résistance à la sécheresse, et n'exigeant pas d'importantes quantités d'eau pour sa croissance". Les mêmes services assurent, en outre, un suivi régulier aux agriculteurs qui ont planté des arganiers, tout au long des différentes étapes de croissance de l'arbre, ainsi qu'un accompagnement à travers une formation sur le terrain tout en les informant des dernières techniques utilisées pour développer la filière. M. Abdelkader Benghalia, nouvel investisseur dans la filière, a salué, à l'occasion, cet engagement de la conservation des forêts de Chlef pour le développement et la protection de cet espèce rare et qui peut contribuer à la diversification des produits forestiers avec la possibilité de son intégration dans le secteur agricole, et au développement de l'industrie de transformation. M. Benghalia a ajouté que l'adaptation de l'arganier aux conditions climatiques du Sud de Chlef l'a encouragé à planter plus de 200 plants sur une superficie d'un (1) hectare, ajoutant qu'il prévoit

l'extension de cette culture sur trois hectares, durant l'année prochaine. "Je compte, également, suivre une formation dans ce domaine, pour réussir cette expérience et transformer la région d'El-Karimia en un pôle de production d'Argan, à l'avenir", a-t-il dit. L'expérience de plantation d'arganiers a commencé dans la wilaya de Chlef en 2002 avec la mise en terre de cinq arbustes au niveau du siège de la conservation des forêts. Entre 2010 et 2016, des opérations de plantation ont été réalisées dans les régions Nord et Ouest de Chlef. La plus importante expérience d'arganiculture a été toutefois réalisée en 2020, avec la plantation de 200 arganiers dans la région d'El Karimia, rappelle-t-on. L'arganier est un conifère parfaitement adapté aux régions chaudes et à la sécheresse. Il peut vivre jusqu'à 200 ans. La wilaya de Tindouf, dispose d'une arganeraie naturelle, et cet arbre pousse également dans certaines régions de l'Ouest. L'arganier aide au maintien de l'équilibre écologique à travers la lutte contre la désertification, la fixation du sol et sa protection contre l'érosion. En outre, ses fruits sont exploités pour l'extraction d'huiles naturelles utilisées en esthétique et dans la médecine alternative.

MASCARA. MÉTIERS DE TRANSPORT

Le Centre de formation opérationnel prochainement

Le Centre de formation dans les métiers du transport, créé dernièrement par l'entreprise de transport urbain de la wilaya de Mascara, sera opérationnel prochainement, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de cet établissement. Dans le but de diversifier ses activités et d'augmenter ses revenus, l'entreprise de transport urbain a entamé récemment des procédures administratives pour procéder à l'équipement du Centre de formation dédié aux métiers de transport, qui sera encadré par des cadres expérimentés dans les domaines de la formation et le recyclage des conducteurs et receveurs, entre autres, mais aussi les formateurs de chauffeurs, a indiqué à l'APS son directeur Hamza Laktila, précisant que cette structure est ouverte à toute personne désirant bénéficier de ce type de formation, ainsi qu'aux chauffeurs d'entreprises publiques et privés et différents services administratifs.

ILLIZI. VACCINATION ANTI-CLAVELÉE

Plus de 47 800 têtes de bétail ciblées

Plus de 47 800 têtes d'ovins sont ciblées par la campagne de vaccination contre la clavelée, lancée au début du mois de janvier dernier, à travers la wilaya d'Illizi, a-t-on appris jeudi auprès de l'inspection vétérinaire à la direction locale des services agricoles (DSA). Inscrite dans le cadre du programme national de lutte contre cette zoonose, cette opération, encadrée par des vétérinaires en coordination avec la Chambre de l'Agriculture, a nécessité la mobilisation de 20 000 doses de vaccin pour renforcer l'immunité du cheptel contre les zoonoses, notamment la clavelée, a-t-on indiqué. Cette campagne de vaccination vise à dépister précocement les pathologies animales, à circonscrire les foyers de contamination dans cette wilaya à vocation pastorale. Pour assurer le bon déroulement de l'opération, les services vétérinaires organisent des sorties de sensibilisation dans les zones pastorales pour vulgariser, auprès des éleveurs, les mesures préventive à adopter pour la protection du bétail d'éventuelles maladies. La clavelée, pathologie virale affectant le cheptel, peut engendrer de lourdes conséquences sur la santé animale, dont la mort du cheptel à faible immunité, selon les services vétérinaires.

PUB

BOUMERDÈS. AQUACULTURE

La wilaya ambitionne d'être leader national

La wilaya de Boumerdès ambitionne de devenir leader national dans l'aquaculture en mer et en eau douce, grâce à la valorisation et à l'exploitation optimales des potentialités dont elle regorge, selon la direction locale de la pêche et de l'aquaculture (DPA).

Boumerdès compte une vingtaine de sites entre barrages, emboûchures d'oueds, outre son littoral, qui sont susceptibles d'accueillir des projets d'investissement en aquaculture et lui permettent d'être leader national en aquaculture. Les autorités locales encouragent les investisseurs à exploiter ces sites, sélectionnés selon les spécificités de chaque région, pour l'élevage de certaines espèces de poissons connues pour leurs qualités nutritionnelles et qui sont très demandées sur le marché local et national, dont les moules, les crevettes et le tilapia, a indiqué le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Hamza Habbache. L'élevage de poissons se pratique essentiellement en cages flottantes en mer ou dans des plans et bassins d'eau douce, naturels et artificiels. Pour décrocher la place de leader national en aquaculture, il est prévu l'entrée en exploitation, début novembre prochain, de cinq projets d'investissement prometteurs spécialisés dans l'aquaculture en cages flottantes, implantées sur le littoral de Cap Djinet et Zemmouri, avec une capacité de production de 1.700 tonnes/an de daurade. A cela s'ajoutent d'autres projets, dont le plus important sera réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat et un investisseur privé, pour la production de la daurade en cages flottantes sur le littoral de Cap Djinet, et dont l'ensemencement en alevins est prévu en mars prochain, avec une prévision d'atteindre une production de 1.600 tonnes/an. D'autres projets entreront en exploitation entre 2022 et 2023, dont un projet de conchyliculture (élevage de moules) dans des cages flottantes, dans la région de Sghirate (commune de Thenia), d'une capacité de 120 tonnes/an, et une ferme d'élevage de Tilapia en eau douce à Naciria (120 tonnes/an), a indiqué le directeur de la pêche. Ces projets pourront assurer, durant leur première phase d'entrée en production, plus de 3000 tonnes/an de différentes espèces de poissons, avec une prévision de multiplication de ce chiffre en fonction de la demande interne, voire même atteindre la capacité d'exporter.



Ph : DR

ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT ET VALORISER LE POTENTIEL DE LA WILAYA

En 2021, la DPA de Boumerdes a délivré 12 décisions d'affectation au profit de porteurs de projets d'investissement, alors que l'examen de cinq autres dossiers d'investissement a été reporté en attendant la promulgation de la Loi sur l'investissement, actuellement en cours d'élaboration. La zone d'activités extra portuaires, à dimension nationale, dédiée exclusivement aux métiers et activités de la pêche et de l'aquaculture de Zemmouri El Bahri (15 km à l'Est de Boumerdes), figure parmi les plus importants atouts que la wilaya œuvre à valoriser et à mettre à la disposition des investisseurs pour devenir leader national dans la filière aquacole. D'une superficie de plus de 20 ha, cette zone d'activités se singularise par son éloignement du centre-ville et sa proximité de nombreux axes routiers d'importance, dont la route du littoral (RN24) reliant Boumerdes à Dellys, outre sa proximité du port de Zemmouri El Bahri (soit seulement 5 km). Cette zone dispose aussi de tous les aménagements et moyens de travail nécessaires pour attirer le plus grand nombre d'investisseurs, qui, à leur tour, vont contribuer à la création d'un nombre importants de postes d'emplois dans le domaine de la pêche ou des activités annexes. Sur un autre plan, le secteur œuvre à encourager l'intégration de la pisciculture dans le domaine agricole en aidant et en accompagnant les agriculteurs dans l'ensemencement des bassins d'eau destinés à l'irrigation agricole. Selon M. Habbache, le secteur vise l'intégration de près de 600 bassins ou retenues collinaires destinés à l'irrigation agricole appartenant à des agriculteurs qui activent dans différentes filières, dans des programmes de pisciculture à travers la wilaya. Depuis le lancement de cette initiative en 2020, près de 40% des bassins

d'irrigation agricole de la wilaya ont été intégrés dans ce programme et ensemencés avec, notamment, plus de 70.000 d'alevins de Tilapia et de carassin, outre 2.000 alevins d'autres poissons. Près d'une vingtaine de paysans et d'exploitants agricoles ont bénéficié d'aides pour l'ensemencement de leurs bassins d'irrigation agricole avec environ 100.000 alevins, au moment ou un lâcher de 50.000 alevins a été réalisé au niveau d'une ferme d'élevage aquacole en cages flottantes, dans la baie de Zemmouri, à l'Est de Boumerdes. Les principaux avantages de ces opérations sont la production de poissons à moindre coût, assurer une source de revenu supplémentaire aux agriculteurs (production de poissons) et la valorisation des eaux des bassins d'irrigation concernés par ce programme de pisciculture intégré à l'agriculture. Ces eaux sont ainsi purifiées et enrichies naturellement en fertilisants, ce qui permettra d'améliorer les rendements agricoles

BLIDA. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Raccordement d'une cinquantaine de quartiers des zones d'ombre en 2021

Quelque 58 quartiers relevant des zones d'ombre de la wilaya de Blida ont été raccordés, en 2021, aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz, ce qui a contribué à l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de l'Energie.

Dans le cadre de la politique de l'Etat visant l'amélioration des conditions de vie des populations des zones d'ombre, la Direction de l'Energie a programmé le raccordement de 83 quartiers aux réseaux de gaz et d'électricité, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'Energie Amar Doudi.

Sur les 83 quartiers programmés, 58 ont été raccordés à ces réseaux énergétiques à la fin de l'année dernière, tandis que les travaux de branchement des quartiers restants sont en voie d'achèvement, a assuré le même responsable.

En 2021, pas moins de 31 quartiers ont été ainsi raccordés au réseau de gaz naturel sur 47 quartiers programmés et 27 quartiers ont bénéficié d'un branchement au réseau électrique, sur 36 programmés.

PUB

CONSTANTINE. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL

Raccordement de 12.000 logements en 2021

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Ali Mendjeli (Constantine) a raccordé, au cours de l'année 2021, pas moins de 12.000 logements aux réseaux d'électricité et de gaz naturel à travers les communes couvertes par l'entreprise, a indiqué jeudi, le directeur de cette direction. "En concrétisation des programmes tracés, les services de la direction ont procédé au cours de l'année 2021 au raccordement des 12.000 unités de différentes formules", a précisé, à l'APS, Abdelatif Belahreche, soulignant que "tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour honorer les engagements pris". Le même responsable qui a relevé que les logements ciblés par le raccordement à ces deux énergies vitales sont implantés dans les différents pôles urbains, a indiqué qu'un investissement de l'ordre de 409 millions de dinars a été mobilisé pour l'exécution de ce programme. Dans les détails, M. Belahreche a souligné que 5.500 logements de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, à l'extension Ouest de Ali Mendjeli et au pôle urbain Massinissa. Aussi, 4.547 logements du type promotionnel aidé (LPA), réalisés dans la circonscription administrative Ali Mendjeli et 2.000 autres logements sociaux de l'Office de promotion et de la gestion immobilière (OPGI), implantés à l'extension Ouest de la même circonscription ont bénéficié, l'année dernière, de ces énergies. La même source a ajouté que 71 logements ruraux répartis sur les communes d'Ain Abid et Ain Smara ont été également raccordés à l'électricité et au gaz naturel, en 2021. Pour rappel, cinq (5) communes relèvent de la compétence de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Ali Mendjeli à savoir, El Khroub, Ain Abid, Ain Smara, Ibn Badis, Ouled Rahmoune en plus de la circonscription administrative Ali Mendjeli. La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Ali Mendjeli compte 160.864 abonnés à l'électricité et 140.334 autres abonnés au gaz.

LE CÉLÈBRE COMÉDIEN EST DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 87 ANS

Mustapha Preure, un artiste polyvalent et prolifique

Le célèbre comédien Mustapha Preure, décédé dans la nuit de vendredi à samedi, à Alger à l'âge de 87 ans, laisse derrière lui une carrière pleine et une œuvre abondante et riche, jalonnée de succès dans les différentes disciplines des métiers des Arts de la scène.

Artiste "polyvalent et accompli", Mustapha Preure est passé par tous "les métiers des Arts de la scène", comptant à son actif "une carrière de plus de 70 ans au service de la Culture algérienne", dira le comédien, Abdelhamid Rabia. Animateur, directeur de production à la Télévision et à la Radio nationales, musicien, comédien au Théâtre national algérien ainsi qu'à la radio, et acteur à la Télévision et au cinéma, le défunt a plusieurs fois été honoré à différentes occasions dans les quatre coins de l'Algérie. Né à la Casbah d'Alger en 1935, Mustapha Preure a fréquenté l'école Sarrouy à Soustara, et s'était lancé, alors qu'il n'avait que 6 ans, dans la pratique du 4e Art avec la troupe théâtrale "El Kotb" de la Pêcherie d'Alger, au sein des Scouts musulmans algériens. Quelques temps après, il intègre la troupe "El Manar El Djazaïri", alors

sous la houlette de Mohamed Zinet et Réda Bastandji, et participe à plusieurs tournées de sensibilisation à travers le territoire national pour soutenir la révolution armée contre le colonialisme français. Également percussionniste et virtuose du tar, il part à Paris en 1953, après avoir fait partie de l'orchestre dirigé par Mustapha Sahnoun, aux côtés de musiciens de renom, à l'instar du violon-



niste Mohamed Mokhtari et du flûtiste et compositeur Ahmed Malek. A Paris, le défunt se produira avec tous les grands noms de la chanson algérienne d'exil, alors dédiée au combat libérateur, à l'instar de El Amraoui Missoum, Slimane Azem, Nora, Dahmane El-Harrachi, Akli Yahiatène, Abderrahmane Aziz, Khadidja et Mohamed Lamari, entre autres. En 1955, il participe au Festival mondial de la jeunesse avec Mahieddine Bachtarzi, Sid Ali Kouiret, Yahia Ben Mebrouk et d'autres comédiens pionniers de l'action théâtrale algérienne. Contacté en 1958 par le révolutionnaire et héros de la bataille d'Alger Osman Hadji dit Ramel, le défunt avait rejoint les rangs des moudjahidines et fut incarcéré à la prison d'El Harrach, puis à Blida, jusqu'à sa sortie où il rencontrera El Hachemi Guerrouabi qui deviendra son meilleur ami. En 1962 à Oujda, il a rencontré la troupe du FLN qui venait de Tunis, qu'il ne quittera jamais, commençant au TNA par

faire partie de l'Orchestre avant de s'occuper de la retransmission à la Radio algérienne de plusieurs spectacles. Il va également contribuer avec de grands noms, comme Mohamed Boudia, Mustapha Kateb, Taha El Amiri et d'autres encore, à la nationalisation de l'Ex. Opéra d'Alger, devenu alors le 8 janvier 1963, Théâtre National Algérien. Amoureux de sa Patrie, le défunt s'était engagé durant les trois périodes du colonialisme, de la grande Révolution et de l'indépendance, Mustapha Preure comptant à son actif plus de 140 films, dont une cinquantaine d'œuvres télévisées et plusieurs dizaines de pièces radiophoniques, dont une centaine de lectures de romans à l'époque des regrettés, Mohamed Touri et Rouiched. Parmi les œuvres dans lesquelles le défunt avait pris part, "Enness elli m'aâna" (Théâtre), "La nuit a peur du soleil", "Les portes du silence", "Chafika baâd El'likae" ou encore, "Le brocanteur" (feuilleton).

BATNA

29 films en lice au Festival international du film d'Imedghassen

Quelque 29 films de 25 pays entrent en lice au concours international du meilleur court-métrage à la 2e édition du Festival international d'Imedghassen à Batna, dont les activités se dérouleront du 1er au 5 mars prochain, selon les organisateurs.

Des films de pays comme la Turquie, l'Ouganda, la Palestine, le Brésil, l'Australie, l'Ukraine, le Canada, en plus de l'Algérie, entrent en compétition en vue d'obtenir, entre autres, les prix de "meilleur court-métrage", "meilleure réalisation", "meilleur scénario", "et meilleur montage". La cérémonie d'ouverture verra la présence de noms connus dans le cinéma, le théâtre et dans la télévision algérienne, à savoir, des acteurs, des réalisateurs, des écrivains de scénario, des musiciens et autres, avec au menu, plusieurs distinctions, en sus de la présence d'invités de l'étranger. Le commissariat du festival avait reçu depuis la réception des candidatures



via le site web du festival, durant la période allant du 1er septembre au 31 décembre passés, quelque 2283 films de 109 pays, avant que la décision ne portait sur 29 films de 25 pays. Dans le cadre de ce festival, une caravane cinématographique comprendra la projection de films algériens long-métrage, entre anciens et nouveaux, et sillonnera les zones d'ombre dans la wilaya de Batna, et ce, en collaboration et le Centre national de la cinématographie et de l'audio-visuel (CNCA). De plus, une série d'excursions

touristiques pour les invités du festival sera organisée sur les sites archéologiques et touristiques dans la wilaya, à l'instar de la cité archéologique de Timgad qui est considérée parmi les plus anciennes cités romaines dans l'Afrique du Nord, le tombeau d'Imedghassen le numide et les balcons de Ghoufi. Les organisateurs ont programmé, par ailleurs, des sessions de formation aux métiers du cinéma au profit des intéressés et des étudiants de parties d'Algérie, à travers lesquelles, ils auront l'opportunité d'être

au contact avec les réalisateurs participants, en vue de bénéficier de leurs expertises. Supervisé par la coopérative culturelle Lemssa, le festival d'Imedghassen vise à "relancer un nouvel esprit de l'industrie cinématographique en Algérie" et à "promouvoir le tourisme avec le 7e art (...), et ce, en vue de faire connaître les lieux touristiques existant dans la wilaya et ériger la région en une destination touristique". Le festival porte le nom du roi numide "Imedghassen" pour lequel un mausolée a été construit sur la terre de la wilaya au IIIe siècle av. J.-C. L'organisation UNESCO l'a classé au patrimoine mondial protégé, en 2002, et a été classé en Algérie comme patrimoine national conservé en 1967. Pour rappel, la 1e édition du festival en 2021 avait connu la distinction, comme meilleur film court-métrage, de l'œuvre palestinienne "Maradona's legs" du réalisateur Firas Khoury.

ASSOCIATION CULTURELLE "FORSANE ER'ROKH" D'ADRAR

Le spectacle de danse contemporaine "T&S" au Festival du théâtre "Fadjr" de Téhéran

Le spectacle de danse contemporaine, "T&S" (Espace et temps) de l'association culturelle "Forsane Er'Rokh" d'Adrar, représente l'Algérie au 40e Festival international du théâtre "Fadjr" de Téhéran, en cours jusqu'au 15 février, aux côtés de plusieurs spectacles iraniens et étrangers, a-t-on appris du metteur en scène Abdessamed Seddouki. Programmé le 14 février, "T&S", spectacle expressif monté sur un texte du comédien Sofiane Mihoubi et interprété par le duo, Abdessamed Seddouki, initialement danseur et chorégraphe, et Youcef Meftah, traite en 40 mn, du "rapport entre l'espace et le temps" et la quête d'une philosophie d'existence à adopter durant un parcours de vie, explique Abdessamed Seddouki. Issu du Théâtre de Sidi Bel Abbès, Abdessamed Seddouki compte à son actif plusieurs spectacles dont, "Moi aussi j'existe" (2014), "The Time" (2015), "Dhadjdj Es'Samt" (Le bruit du silence- 2017) ou encore en tant que danseur, "El Assifa" (2016). Ouvert le 6 février, le 40e Festival international du théâtre "Fadjr" de Téhéran qui comprend également la section "Théâtre de rue", est, selon les organisateurs, une "opportunité de dialogue culturel entre l'Iran et les autres pays du monde", se déroulant simultanément chaque année entre janvier et février à Téhéran, avec les Festivals internationaux "Fadjr", de Musique et du cinéma.

ENCHÈRES

La vente de 200 paires de baskets Vuitton-Nike dessinées par Virgil Abloh totalise 25 millions de dollars

Plus de 100 000 dollars la paire en moyenne, et plus de 350 000 pour la plus chère: la vente aux enchères de 200 paires de baskets Louis Vuitton-Nike dessinées par le créateur américain décédé Virgil Abloh a totalisé plus de 25 millions de dollars, a annoncé Sotheby's à l'AFP mercredi. Ces chiffres dépassent très largement les premières estimations de la maison de ventes, qui misait sur une fourchette de 5 000 à 15 000 dollars la paire, et avait fait démarrer chaque enchère à 2.000 dollars. Les 200 paires identiques de "Air Force 1" -- un modèle qui fête ses 40 ans en 2022 --, aux couleurs marron, blanc et crème et reprenant les célèbres motifs à damier de Louis Vuitton, propriété de LVMH, et de la virgule de Nike, étaient vendues en ligne depuis le 26 janvier. La fin de la vente était prévue mardi mais a été repoussée d'un jour face à l'afflux d'enchères. La paire la plus chère, une taille 5 (36 en Europe), a été vendue 352 800 dollars. Les baskets avaient été présentées en juin 2021, pour la collection printemps été 2022 de Louis Vuitton, dont Virgil Abloh, roi du streetwear de luxe, était le directeur artistique "hommes". Le styliste, DJ, fan de hip-hop et ancien conseiller du rappeur Kanye West, est décédé fin novembre à 41 ans d'un cancer. Sa toute dernière collection pour Vuitton a été présentée à Paris le 20 janvier, lors de la semaine du prêt-à-porter homme. Chaque lot comprenait aussi un sac Pilote de couleur orange. Depuis des années, les sneakers sont devenues des objets de collection qui peuvent s'arracher parfois pour des dizaines de milliers de dollars. Pour se donner un coup de jeune et élargir leur clientèle, les grands noms du luxe ont pris l'habitude de créer des collections en partenariat avec des marques de sport ou de streetwear. Sotheby's, Louis Vuitton et Nike avaient indiqué que Virgil Abloh avait participé à l'organisation de la vente avant sa mort, dont les bénéfices seront reversés à la "Virgil Abloh Post-Modern Scholarship Fund", une bourse soutenant la formation d'étudiants d'origine afro-américaine et africaine.

Les courses en direct



**HIPPODROME - GUIRI AISSA-BARIKA -
DIMANCHE 13 FÉVRIER 2022 - PRIX : JADARA- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

Nord de Tune, imbattable

On revient encore une fois à l'hippodrome de Barika qui fait le plein ce dimanche 13 février avec ce prix Jadarat réservé pour chevaux de quatre ans et plus pur sang arabe né-élevé en Algérie n'ayant pas totalisé la somme de 61.000 DA en gains et places depuis septembre passé. Nord de Tune, Mokhadem et Chourouk Echams forment un bon trio, ensuite cela va être plus ouvert. Il y a Rista, qui cherche une issue, Najem de Choukh bien monté ou Bachoucha en compagnie de Ahran el Mesk.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ALQUADIM.** Il peut juste figurer pour une cinquième place.
- 2. MOUFID DU PAON.** La monte du jour risque de lui déplaire.
- 3. NORD DE TUNE.** C'est le plus proche du poteau d'arrivée, logiquement, il doit gagner cette épreuve.
- 4. KERSON.** Tâche difficile. Rien à voir.
- 5. BAREQ.** Je trouve qu'il est encore une fois confronté à une tâche assez difficile. Outsider.
- 6. AQSA FALASTINI.** Il peut faire parti des prétendants aux places. Outsider moyen.
- 7. DHIMIA.** Rien de probant. Tâche délicate.
- 8. STORMAE.** C'est l'impasse. À revoir.
- 9. CHOUROUK ECHAMS.** Méfiance, ce cheval peut faire partie des prétendants à la victoire. À suivre.
- 10. AHRAH AL MESK.** Un outsider tout juste intéressant.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CDS	ENTRAÎNEURS
A. BERRI	1	ALQUADIM	AB. CHENAFI	57	7	A. LATTELI
AM. BETTAHAR	2	MOUFID DU PAON	IB. MOKDAD	57	13	R. MABKHOUTA
S. ALLIA	3	NORD DE TUNE	S. BENYETTOU	56	2	LZ. KHADRAOUI
D. MISSAOUI	4	KERSON	B. TARCHAG	56	3	F. OUANES
LA. GUIRI	5	BAREQ	S. DAOUDARI	56	10	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	6	AQSA FALASTINI (0)	F. CHAABI	55	17	O. GUITOUN
R. CHEBILI	7	DHIMIA	O. CHEBBAH	55	11	A. CHEBBAH
AB. ABDELHAKEM	8	STORMAE	B. GACEM	55	12	PROPRIÉTAIRE
MS. RAHMOUNE	9	CHOUROUK ECHAMS (0)	M. DAOUDARI	55	5	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL HANIA	10	AHRAH EL MESK	AB. ATTALLAH	55	4	PROPRIÉTAIRE
A. BOUAKAZ	11	WANISAF (0)	H. RAACHE	55	9	H. FERHAT
M. BOUKHALAT	12	NAJEM DE CHOUKH (0)	T. LAZREG	54	16	O. GUITOUN
A. KEBAILI	13	AL KAIMA	K. RAHMOUNE	54	1	PROPRIÉTAIRE
T. DLIH	14	BACHOUCHA	M. BOUCHAMA	54	15	PROPRIÉTAIRE
B. BENSALAM	15	JOCAMBA	A. HAMIDI	54	18	PROPRIÉTAIRE
A. AMEUR	16	ISTIHKAK	R. BAGUIRA	54	6	AB. MEGOUCI
S. BERRAH	17	MOKHADEM (0)	CH. ATTALLAH	53	14	PROPRIÉTAIRE
T. DLIH	18	RISTA	JJ.SH. BENYETTOU	52	8	PROPRIÉTAIRE

11. WANISAF. Il trouve ici un bel engagement pour arrondir son taux de gains. Méfiance.

12. NAJEM DE CHOUKH. Tâche difficile.

13. AL KAIMA. Rien à voir.

14. BACHOUCHA. Outsider lointain.

15. JOCAMBA. Si elle court sur sa forme, elle aura largement sa place à l'arrivée.

16. ISTIHKAK. Tâche difficile.

17. MOKHADEM. Il vient de décevoir tout ses preneurs, alors qu'il a été très appuyé au jeu. Il peut se racheter. À retenir.

18. RISTA. C'est le moment ou jamais de

démarrer son compteur gains. Méfiance.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. NORD DE TUNE - 17. MOKHADEM - 9. CHOUROUK ECHAMS - 18. RISTA - 12. NAJEM DE CHOUKH

LES CHANCES

14. BACHOUCHA - 10. AHRAH EL MESK

Un tueur à gages suédois reconnu coupable d'avoir abattu un rival à Londres

Un tueur à gages suédois a été reconnu coupable vendredi d'avoir assassiné un compatriote la veille de Noël 2019 à Londres, sur fond de rivalités entre groupes mafieux. Anis Hemissi, un kickboxeur professionnel de 24 ans, avait abattu Flamur Beqiri, 36 ans, sur le pas de sa maison de Battersea (sud-ouest de Londres) après avoir ouvert le feu dix fois devant sa femme et leur enfant de 2 ans. Il a été reconnu coupable de meurtre et de possession d'une arme à feu vendredi au tribunal de Southwark (sud de Londres), après un procès de plus de deux mois. Sa peine sera prononcée vendredi prochain. Louise Attrill, procureure principale du Crown Prosecution Service, le service chargé de l'accusation, a déclaré que le meurtre s'inscrivait dans une "rivalité réciproque entre deux très importants groupes de criminalité organisée".

"Il s'agit d'un assassinat international qui a nécessité d'être minutieusement planifié et a impliqué un groupe de criminels organisés qui ont recruté une équipe pour mener à bien ce meurtre choquant et brutal", a-t-elle ajouté. Outre Anis Hemissi, trois autres Suédois étaient venus à Londres dans les jours et semaines précédant le meurtre. Estevan Alexis Pino-Munizaga, un Suédois de 35 ans qui avait loué un appartement utilisé par le tueur, a été reconnu coupable d'homicide involontaire.

Trois morts et trois blessés dans deux accidents de la route à Mascara

Trois personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans deux accidents de la route, survenus dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la protection civile. Le chargé d'information, le lieutenant Tahar Mehenni a indiqué que le premier accident s'est produit vendredi soir suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un autre touristique au niveau de la route nationale (RN 6) dans son tronçon reliant les communes de Hacine et Sig causant la mort du conducteur du premier véhicule et son accompagnateur, et des blessures au chauffeur du deuxième véhicule et à son accompagnateur. Le deuxième est survenu aussi vendredi soir suite à une collision entre un véhicule et un camion semi remorque sur la route nationale (RN 13) dans son tronçon reliant les wilayas de Mascara et Sidi Bel-Abbès au niveau de la commune de Zahana causant la mort d'une personne qui était à bord du véhicule dont le conducteur a été grièvement blessé. Les éléments de la protection civile des unités de Sig et de Zahana sont intervenus pour secourir les blessés en les transférant vers les urgences de l'hôpital de Sig et déposer les corps des victimes à la morgue du même hôpital.

Aéroport international "Houari Boumediene" : 165 000 euros saisis sur un ressortissant turc

La police des frontières (PAF) de l'Aéroport international "Houari Boumediene" a arrêté la fin de semaine écoulée un ressortissant turc qui tentait de transférer illicitement un montant de 165 000 euros vers Istanbul, indique samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La PAF de l'Aéroport international "Houari Boumediene" a procédé, la fin de semaine écoulée,

"à l'arrestation d'un ressortissant étranger de nationalité turque qui s'appropriait à transférer illicitement un montant en devise vers Istanbul, de l'ordre de 165 000 euros, retrouvée planquée dans ses bagages", a précisé la même source. Le mis en cause a été présenté devant la juridiction territoriale compétente qui a ordonné son placement sous mandat de dépôt, ajoute la même source.



Ghardaïa : arrestation de 17 individus impliqués dans divers affaires criminelles

Dix-sept (17) individus dont sept (7) faisant l'objet d'avis de recherche pour leur implication dans divers affaires criminelles ont été appréhendés par les éléments de la sûreté de Ghardaïa, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. L'arrestation de ces individus a eu lieu dans les différents quartiers et localités de la wilaya de Ghardaïa, suite à des opérations policières visant à lutter contre les fiefs de maux sociaux, a précisé le texte, ajoutant que le pointage effectué dans la base des données des personnes recherchées, a montré que ces mis en cause aux antécédents judiciaires font également l'objet d'avis de recherche pour leur implication dans des affaires de trafic de drogue, de psychotropes et de tabac à priser et à chiquer fabriqué traditionnellement. Les investigations ont permis la saisie d'une quantité de drogue (kif), d'une centaine de comprimés de psychotropes et du tabac ainsi que des armes blanches (sabres), a souligné le document. Les 17 mis en cause âgés entre 19 et 40 ans ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête, menée sous la supervision du parquet compétent pour élucider les circonstances de leur implication dans différentes affaires, a conclu la même source.

Biden saisit des fonds afghans, les réserves pour moitié à des victimes du 11-Septembre

Le président américain, Joe Biden, a signé vendredi un décret permettant la saisie de 7 milliards de dollars de réserves de la Banque centrale afghane déposés aux Etats-Unis, a annoncé la Maison Blanche. Le président américain, dans une manœuvre extrêmement inhabituelle qui voit les Etats-Unis prendre possession des avoirs d'un autre Etat, demande que ces fonds soient déposés sur un compte de la Réserve fédérale de New York, une institution publique.

Il veut qu'une moitié de cette somme soit réservée pour des demandes d'indemnisation faites en particulier par des familles de victimes des attentats du 11 septembre 2001. Joe Biden prévoit que l'autre moitié soit consacrée à de l'aide humanitaire à l'Afghanistan, mais versée de manière à ce que l'argent ne



tombe pas aux mains des talibans, a expliqué la Maison Blanche. "Il est très important de pouvoir à la fois prendre 3,5 milliards de dollars et s'assurer qu'ils soient utilisés pour le bénéfice du peuple afghan" et par ailleurs de garantir que des familles de victimes du terrorisme "puissent se faire entendre" devant la justice fédérale américaine, a expliqué un

haut responsable de la Maison Blanche lors d'une conférence de presse. Ce dernier a reconnu que la situation était "juridiquement compliquée", et a fait valoir que l'annonce de vendredi n'était que le début d'une procédure qui devrait durer des mois. La voie choisie par le président américain suscitera certainement de nombreuses contro-

verses, au moment où l'Afghanistan connaît une grave crise humanitaire. Au total, les réserves brutes de la Banque centrale afghane s'élevaient fin avril 2021 à 9,4 milliards de dollars, selon le Fonds monétaire international. Cette somme, déposée avant que les talibans ne reprennent le pouvoir en août dernier, est détenue surtout à l'étranger, et pour la majeure partie aux Etats-Unis. Les responsables de la Maison Blanche ont fait valoir que ces réserves de la Banque centrale afghane provenaient en partie de l'aide internationale, en particulier américaine, reçue par le pays.

Niger : plus de 8 million de personnes face à l'insécurité alimentaire

Plus de huit (8) millions de personnes ont besoin d'assistance alimentaire au Niger, ont indiqué les autorités du pays de plus de 20 millions d'habitants. "Environ 6 491 692 personnes ont besoin d'assistance alimentaire et 2 393 810 personnes d'assistance nutritionnelle", indique un communiqué publié à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire. "Le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant adoption du plan de soutien aux populations vulnérables 2022", a ajouté la même source, précisant que ce plan est "le document cadre de référence pour les actions de réponse à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale, mises en œuvre par l'Etat avec l'appui de ses partenaires". La population nigérienne est estimée à plus de 20 millions de personnes, selon les derniers chiffres de l'Institut national de la statistique. Lors d'une conférence de presse avec le Président de la confédération suisse Ignazio Cassia venu pour une visite de trois jours au Niger, le Président nigérien, Mohamed Bazoum a annoncé, lundi, que l'insécurité alimentaire fait partie des deux principaux défis, avec celui sécuritaire, auxquels le Niger fait face.

MISE

AUX POINGS

« Ma foi a été toujours grande et j'ai toujours cru en la grâce d'Allah et en la justice algérienne qui a fini par faire triompher la vérité »

Tayeb Laoufi, l'ancien directeur de l'Agence foncière d'Oran



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie
Publicité-ANEP :
1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59
Impression :
- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO
Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran :
6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira :
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 11 km/h
Humidité : 76 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 8 km/h
Humidité : 89 %

Dohr : 13h02
Assar : 16h02
Maghreb : 18h29
Ïcha : 19h49

Mardi 14 rajab
Sobh : 06h11
Chourouk : 07h38

BAGHLI CHOAB, DÉLÉGUÉ DE WILAYA D'ORAN DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE :

« Nous accompagnons les investisseurs conformément aux instructions de Tebboune »

Dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la levée des entraves qui empêchent la concrétisation des projets d'investissement, le délégué de wilaya d'Oran, du médiateur national du président de la République, Choab Baghli, a rencontré des investisseurs de la wilaya qui peinent à mettre en marche leurs projets.



Dans ce cadre, Baghli a affirmé que conformément aux instructions du président Tebboune, il a reçu dans son bureau, environ 150 porteurs de projets d'investissement sur un ensemble d'environ 320 dont les dossiers sont actuellement bloqués. « Nous avons établi un plan de travail pour apporter les meilleures réponses aux porteurs de projets et les accompagner. Nous avons réussi à donner une nouvelle impulsion aux projets qui étaient bloqués en raison de contraintes administratives. Nous avons établi un plan de travail avec la CCIO et les services de la wilaya pour ne rien laisser au hasard et pour mettre en application les instructions du président de la République. Notre accompagnement a permis de lever toutes les contraintes qui entravaient la concrétisation d'un projet de réa-

lisation d'une usine d'équipements médicaux à Boutlelis. C'est un projet qui était ficelé mais dont la concrétisation butait sur des contraintes administratives que nous avons réussi à lever », a indiqué Baghli. Concernant l'éventail des interventions de son administration, il fera remarquer que grâce aux efforts menés, des documents comme le permis de construire, le certificat de conformité ou le permis de lotir, ne sont plus une entrave pour les porteurs de projets qui trouveront toujours une oreille attentive et un accompagnement pour concrétiser leurs projets. « Actuellement, on a réussi à identifier l'offre au niveau des zones d'activité et

industrielles. Les porteurs de projets créateurs de richesse et d'emploi seront accompagnés et ils trouveront toute l'aide au niveau de l'administration publique dans la wilaya d'Oran, a-t-il souligné.

Au sujet des plaintes de certains citoyens qui ont dénoncé les atteintes à l'aspect urbanistique de la ville d'Oran, il a indiqué que ses services ont reçu plusieurs cas d'atteintes et les dossiers ont été transmis à qui de droit, « Il y a une note spéciale du Premier ministre concernant le respect des outils urbanistiques. Aujourd'hui, il faut respecter le Règlement général d'aménagement urbain (RGAU), le Plan d'occupation des sols (POS) et le Plan directeur d'aménagement urbain (PDAU). Force doit respect à la loi et nous accompagnerons les citoyens dans leur volonté de préserver le cadre urbain de la ville et leur cadre de vie », a-t-il précisé tout en soulignant que ses services ont reçu des citoyens porteurs de plusieurs préoccupations à l'instar du logement social, le vieux bâti ou encore l'habitat précaire et que les portes de son administration sont toujours ouvertes pour écouter, assister, orienter ou accompagner tous ceux qui ont une contrainte à soumettre aux pouvoirs publics.

Slimane B.

NIVEAU JAMAIS ATTEINT DEPUIS LA CRISE DE L'ÉTÉ 2014

Le prix du Brent à 95,52 dollars

Les cours du pétrole s'enflammaient vendredi, alors que le risque d'une invasion de l'Ukraine par la Russie s'intensifiait. Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken ayant estimé qu'une telle invasion pouvait survenir « à tout moment ». Vers 19H00 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, augmentait de 4,50% à 95,52 dollars au plus haut depuis septembre 2014. À New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) Le West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mars prenait 5,00% à 94,37 dollars. Lors d'une conférence de presse en début d'après-midi vendredi, le conseiller

de la Maison Blanche pour la sécurité nationale, Jake Sullivan, a averti solennellement qu'une invasion de l'Ukraine pourrait avoir lieu « pendant les Jeux olympiques » et exigé des Américains sur place qu'ils quittent le pays « d'ici 24 à 48 heures ».

Le Royaume-Uni a aussi conseillé vendredi à ses ressortissants de quitter l'Ukraine immédiatement par mesure de sécurité. Le marché du pétrole « est très nerveux parce que le secrétaire d'État Anthony Blinken a dit que l'invasion pouvait intervenir à tout moment », a indiqué Andy Lipow, de Lipow Oil Associates. La courbe des cours du pétrole a soudainement bondi, faisant

prendre presque deux dollars au baril en moins d'une demi-heure, après les déclarations du chef de la diplomatie américaine à Melbourne, en Australie, suivies d'une conférence de presse de la Maison Blanche. L'Opep a maintenu jeudi ses prévisions de croissance de la demande mondiale de brut en 2022, en raison de la bonne marche de l'économie mondiale et de la reprise du transport aérien. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'attend à un rebond de 4,2 millions de barils par jour (mb/j) pour atteindre 100,8 mb/j pour le monde, selon son rapport mensuel.

Sarah O.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les membres du bureau exécutif élus

Le bureau exécutif de l'Observatoire national de la société civile a été élu vendredi dernier par les membres de cette instance, lors de sa première session ordinaire organisée à l'école de l'hôtellerie et de la restauration d'Aïn Benian à Alger. Ont été plébiscités ; Amine Boutalbi, Fateh Sribli, Wassila Lebid, Aissani Yakout Amel, pour diriger le bureau exécutif de l'observatoire. À noter qu'au moment où nous mettons sous presse, l'observatoire procède à l'élection des présidents de comités. Pour rappel, le président de la République a désigné Abderrahmane Hamzaoui pour présider cet observatoire de la société civile, ainsi que ses 50 autres membres.

Ania Nch

AGROPACK EXPO

Le salon international de l'agroalimentaire du 1^{er} au 04 mars 2022

Organisé par CGCOM EVENT sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des starts up et en collaboration avec les chambres de commerce algériennes, le salon International de l'Agroalimentaire, de l'Emballage et de l'Agriculture «AGROPACK EXPO» au CIC d'Alger, aura lieu du 1^{er} au 04 mars 2022. Selon les organisateurs de cet événement, «AGROPACK EXPO» est la vitrine de l'agroalimentaire et l'emballage en Algérie. « un salon professionnel international de mise en relation d'affaires entre les acteurs principaux du domaine, producteurs et acheteurs, où l'industrie présente ses dernières innovations et visions technologiques des processus de production, de conditionnement et d'emballage en passant par la sécurité alimentaire et des matériaux à la numérisation et l'innovation ».

A. N.

SOUS-RIRE

Rien ne va plus entre la France et le Mali



RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr